



SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE SEINE ET MARNE

GROUPEMENT DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES
ET FINANCIERES
SERVICE DES FINANCES

CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 22 MARS 2021

P.V. N° 115
Dossier N° 5

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne

VU le mémoire de la Présidente du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne relatif à la mise à jour de la convention de mise à disposition d'un conducteur pour le véhicule SMUR du Centre hospitalier de Nemours,

VU les avis émis,

Décide à l'unanimité,

- ✓ D'approuver les nouvelles modalités de calcul de l'indemnisation sur la base de 4.69 équivalent temps plein ;
- ✓ D'approuver la mise à jour de la convention de mise à disposition d'un conducteur pour le véhicule SMUR du centre hospitalier de Nemours ;
- ✓ De donner délégation à Madame la Présidente du Conseil d'administration pour signer cette convention.

La Présidente du Conseil d'administration



Isolène GARREAU